



POUVOIR

Madame, Monsieur,

Membre de la Cible Du Salève, licence FFTIR N°

Etant dans l'impossibilité d'assister à l'**Assemblée Générale 2026** de la Cible du Salève qui se déroulera :

Le dimanche 11 octobre à 10h00
Stand de Tir
754 Route des Bois Enclos – 74100 JUVIGNY

Ouverture des portes à 09h00

DONNE POUVOIR à

Madame, Monsieur,

Membre de la Cible du Salève, licence FFTIR N°

Fait à

Le / / 2026.

Faire précéder la signature de la mention "Bon pour pouvoir"

Signature :

NOTA :

Toute personne membre de la Cible du Salève ne pourra détenir plus de 2 pouvoirs, lors d'une Assemblée Générale du Club. Ne pas indiquer le nom d'une personne sans l'avoir avertie au préalable.

Seuls les membres âgés de 16 ans au moins et à jour de leurs cotisations pour l'année sportive en cours, au jour de l'Assemblée, peuvent voter.